

Paris, le 11 juin 2024

Objet : Consultation pour un contrat collectif de protection sociale complémentaire

1. Contexte

Le GIP EPAU (groupement d'intérêt public d'une vingtaine de collaborateurs) souhaite souscrire à un nouveau contrat de protection sociale complémentaire.

Caractéristiques de l'établissement :

- N° SIRET : 189 209 117 00010
- Catégorie juridique : 7410 – Groupement d'intérêt public
- Code APE : 7111Z Activités d'architectures

2. Descriptif de la commande

La protection devra comprendre *a minima* les garanties suivantes :

Poste de soins	Remboursement
Catégorie Hospitalisation et Soins courants	
Hospitalisation	
Honoraires (1)	
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	170 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	150 %
Forfait journalier hospitalier	
Forfait journalier hospitalier	Frais réels

Forfait hospitalier et frais de séjour	
Forfait actes lourds (participation forfaitaire de 24 €)	Frais réels
Frais de séjour	100 %
Chambre particulière (sans limitation de durée)	
Court séjour et maternité	50 € / nuit
Soins de suite	40 € / nuit
Psychiatrie	45 € / nuit
Ambulatoire	25 € / jour
Frais d'accompagnant	
Etablissement conventionné	38,50 € / nuit
Etablissement non conventionné	30 € / nuit
<u>Soins courants</u>	
<u>Honoraires médicaux</u>	
Consultations / Visites de médecins généralistes	
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	150 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	130 %
Consultations / Visites de médecins spécialistes	
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	150 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	130 %
Actes techniques médicaux	
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	170 %

Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	150 %
Actes d'imagerie médicale	
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	170 %
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	150 %
Honoraires paramédicaux	
Infirmiers, pédicures, podologues, orthophonistes, orthoptistes	130 %
Masseurs-kinésithérapeutes	130 %
Analyses et examens de laboratoire	
Analyses et examens de laboratoire	100 %
Médicaments	
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 65 %	100 %
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 30 %	100 %
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 15 %	100 %
Pharmacie prescrite non remboursée par la Sécurité sociale (Homéopathie, contraceptifs, tests de grossesse)	70 € / an
Matériel médical	
Appareillage et prothèses médicales (hors aides auditives et optique)	275 %
Frais de transport en véhicule sanitaire	
Ambulance, taxi conventionné (hors SMUR)	100 %
<u>Catégorie Dentaire</u>	
Dentaire	
Soins et prothèses 100 % Santé (2)	

Soins (hors 100 % Santé)	
Consultations, soins courants, radiologie, chirurgie, parodontologie (acceptée SS)	100 %
Prothèses (hors 100 % Santé)	
Panier Maîtrisé	
Prothèses fixes (couronnes et bridges)	400 %
Prothèses amovibles	400 %
Prothèses provisoires	400 %
Inlay Core	400 %
Inlays onlays d'obturation	250 %
Panier Libre	
Prothèses fixes (couronnes et bridges)	400%
Prothèses amovibles	400%
Prothèses provisoires	400%
Inlay Core	400 %
Inlays onlays d'obturation	250%
Implantologie	
Implants	650 € / implant (limite 2 implants / an)
Couronne sur implant	350 € / couronne (limite 2 couronnes / 2 ans)
Orthodontie	

Orthodontie (remboursée par la Sécurité sociale)	300 %
Orthodontie (non remboursée par la Sécurité sociale)	400 € / semestre
Catégorie Aides auditives	
Aides auditives	
Equipements 100 % Santé (2) (3)	Remboursement total de la dépense engagée
Equipements à tarif libre (3)	1000 €
<u>Catégorie Optique</u>	
Optique	
Equipements 100 % Santé (2)	Remboursement total de la dépense engagée
Equipements à tarif libre	
Monture	85 €
Verres	Cf. grille optique
Autres prestations optique	
Lentilles prescrites prises ou non prises en charge, y compris lentilles jetables (4)	170 € / an
Chirurgie réfractive dont kératotomie (par œil)	450 € / an
Grille optique	
Type de verre (remboursement par verre)	
Verre unifocal, sphérique	
Sphère de - 6 à + 6	120 €
Sphère < 6 ou Sphère > 6	180 €

Verre unifocal, sphéro-cylindrique	
Cylindre $\leq + 4$, sphère de - 6 à 0	120 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) $\leq + 6$	180 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) $> + 6$	120 €
Cylindre $\geq + 0,25$, sphère $< - 6$	120 €
Cylindre $> + 4$, sphère de - 6 à 0	120 €
Verre multifocal ou progressif sphérique	
Sphère de - 4 à + 4	180 €
Sphère $< - 4$ ou $> + 4$	300 €
Verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique	
Cylindre $\leq + 4$, sphère de - 8 à 0	180 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) $\leq + 8$	180 €
Cylindre $> + 4$, sphère de - 8 à 0	300 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) $> + 8$	300 €
Cylindre $\geq + 0,25$, sphère $< - 8$	300 €
<u>Catégorie Autres postes</u>	
Autres postes	
Cures thermales acceptées par la Sécurité sociale	
Honoraires, traitements, frais d'hébergement et transport	100 % + 75€ / an
Médecines additionnelles et de prévention	
Médecine douce	

Ostéopathe, chiropracteur, homéopathe, étioathe, pédicure-podologue, acupuncteur, psychomotricien, sophrologue	5 séances / an (limite 50 € / séance)
Psychologue	
Psychologue	7 séances / an (limite 40 € / séance)
Actes refusés par la sécurité Sociale	
Vaccins, consultation diététique, bilan parodontal, ostéodensitométrie osseuse, sevrage tabagique	120 € / an
Contraception, tests de grossesse	80 € / an
Prévention	
Amniocentèse, Dépistage Prénatal Non invasif	183 € / acte
Tout acte de prévention remboursé par la Sécurité sociale	100 %

Les devis proposeront des montants de cotisations avec le total des parts salariale et patronale, et une simulation du montant annuel pour 20 collaborateurs avec différentes prises en charge par l'employeur : 50%, 60%, 70%, 75%.

Le tarif pour des ayants droits : conjoint, enfants sera également proposé.

3. Modalités d'envoi

Devis à adresser **avant le 15 juillet 2024** à l'attention de :

Jean-Baptiste MARIE, Directeur général du GIP EPAU

Jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr

Sacha DALIS, Secrétaire général du GIP EPAU

sacha.dalis@developpement-durable.gouv.fr

Copies : Isabelle REGEASSE, Gestionnaire administrative et financière

Isabelle.regeasse@developpement-durable.gouv.fr